

Discours de Jean-Claude Juncker sur les résultats de la Présidence luxembourgeoise et le Conseil européen des 16 et 17 juin (Bruxelles, 22 juin 2005)

Légende: Le 22 juin 2005 devant le Parlement européen, Jean-Claude Juncker, premier ministre luxembourgeois et président en exercice du Conseil européen, dresse le bilan de la Présidence luxembourgeoise et du Conseil européen des 16 et 17 juin 2005. Dans son discours, il revient sur l'absence d'accord trouvé sur les perspectives financières et sur la question épineuse du chèque britannique.

Source: Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne. [EN LIGNE]. [Luxembourg]: Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, [01.07.2005]. Disponible sur <http://www.eu2005.lu/fr/actualites/discours/2005/06/22jclj-pe/index.html>.

Copyright: (c) Gouvernement luxembourgeois

URL:

http://www.cvce.eu/obj/discours_de_jean_claude_juncker_sur_les_resultats_de_la_presidence_luxembourgeoise_et_le_conseil_europeen_des_16_et_17_juin_bruelles_22_juin_2005-fr-9e3e1f6c-493b-4d16-8f5f-d6c866a7abb3.html

Date de dernière mise à jour: 22/10/2012

Texte intégral de l'intervention de Jean-Claude Juncker, président en exercice du Conseil européen, devant le Parlement européen, sur les résultats de la Présidence luxembourgeoise et le Conseil européen des 16 et 17 juin - Bruxelles, 22 juin 2005

Monsieur le Président,

Monsieur le Président de la Commission,

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

la présidence luxembourgeoise touche à sa fin. Certains diront heureusement, moi je le regrette beaucoup. J'aurais aimé continuer.

(Applaudissements)

L'heure du bilan est donc arrivée. Nous pouvons faire plusieurs constats que j'espère incontestables. Premièrement, en effet, nous avons été capables d'amener le Conseil européen ou des ministres à prendre quelques décisions dans des secteurs où les controverses étaient particulièrement vives en début d'année. Nous avons réformé le pacte de stabilité et de croissance, mettant ainsi fin à une longue période d'incertitude qui contenait en germe un lourd contentieux entre les États membres de la zone euro. Nous n'avons pas chassé la stabilité mais nous en avons ajouté au volet préventif du pacte. Nous n'avons pas flexibilisé à outrance son volet correctif, mais nous avons donné à celui-ci une tournure et une lecture plus économiques qu'automatiques. Président de l'Eurogroupe, je veillerai à la bonne application et à l'interprétation judicieuse du pacte qui, désormais, tiendra mieux compte de ses deux dimensions qui se valent: stabilité mais aussi croissance, croissance mais aussi stabilité.

Deuxièmement, le Parlement, la Commission et le Conseil ont réussi à donner une nouvelle force à la stratégie de Lisbonne. Une compétitivité renforcée, une modernisation accrue de nos comportements et de nos politiques économiques, une volonté retrouvée d'innover et d'avancer sur le plan de la recherche: voilà les grands axes de la nouvelle stratégie qui ne fait pas l'impasse et qui n'a pas voulu faire l'impasse, comme certains avaient pu le souhaiter initialement, ni sur la cohésion sociale - laquelle est restaurée comme un grand objectif, une grande finalité de l'Union européenne - ni sur une politique environnementale appropriée - laquelle n'est pas, loin s'en faut, l'ennemie de l'emploi et de la compétitivité.

(Une sonnerie de portable ayant retenti, M. Juncker s'interrompt)

Allô.

(Rires)

J'étais habitué à ce que mes discours appellent des réactions. Je ne les savais pas aussi immédiates.

Pour en revenir à la stratégie de Lisbonne, nous changeons sa méthode d'application. Les États membres, par le biais de programmes nationaux de réforme, s'approprient mieux la stratégie et deviendront ainsi redevables devant les parlements nationaux de la bonne tradition nationale des textes européens et de volonté européenne.

Le Conseil européen du mois de juin, celui de jeudi et de vendredi derniers, a arrêté pour la première fois de son histoire des lignes directrices intégrées, événement somme toute important dont, malheureusement, on n'a guère parlé ces jours-ci. À ceux qui veulent moderniser l'Union européenne en donnant l'impression que les autres ne le voudraient pas, à ceux qui veulent mieux répondre aux défis nouveaux auxquels l'Union européenne doit faire face en donnant l'impression que les autres seraient aveugles à ces défis, je dis: "Lisez vos propres décisions et appliquez-les au lieu d'en demander de nouvelles".

Troisièmement, nous avons, Monsieur le Président, réussi à fixer, au niveau de l'Union européenne, les

nouveaux objectifs en matière d'aide publique au développement. Après avoir rappelé que, d'ici à 2015, l'effort européen de coopération doit être porté à 0,70 % de nos richesses nationales, nous avons fixé à l'Union européenne un objectif intermédiaire qui est de 0,56 % de nos richesses nationales d'ici à 2010. Je ne suis pas peu fier de cette décision parce que je la savais contestée et controversée en début d'année. Cette décision, cette avancée augmentera le niveau de l'aide, qui passera de 46 milliards d'euros en 2006 à 66 milliards d'euros en 2010. Plus d'argent, donc, chaque année et, à partir de 2010, 20 milliards d'euros de plus par an. Ce n'est pas tout mais c'est déjà quelque chose. D'autres parties du monde aussi riches que l'Union européenne pourraient s'en inspirer utilement pour contribuer à l'éradication de la pauvreté, véritable fléau des temps modernes. Nous avons été capables d'éliminer l'esclavage au XIXe siècle, nous devons être capables d'éliminer la pauvreté pendant la première moitié du siècle en cours.

(Applaudissements)

Quatrièmement, enfin, Monsieur le Président, nous avons, conformément aux engagements que j'avais pris le 12 janvier, lorsque j'avais présenté le programme de la Présidence luxembourgeoise, amélioré nos relations avec notre partenaire américain. Cela fut le cas lors de la rencontre du 22 février dernier, dans cette ville de Bruxelles, avec le président Bush qui avait souhaité se rendre en Europe. Cela fut encore le cas lors du sommet de lundi avec le président Barroso et le président Bush.

Je signalerai que le dimanche, nous avons eu un autre sommet, avec le Canada. On parle trop peu souvent du Canada qui est un important allié pour l'Union européenne. L'Amérique du Nord, c'est aussi le Canada.

(Applaudissements)

Pour en revenir au sommet de lundi, nous avons pu constater l'ardente obligation qu'il y a, et pour l'Europe et pour les États Unis, de marcher ensemble sur la base de convictions communes. Aujourd'hui, se déroule à Bruxelles une conférence sur l'Irak que nous avons suggérée au président Bush lors de la rencontre du 22 février. L'Union européenne et les États Unis co-organisant et coprésidant aujourd'hui une conférence sur l'Irak: qui aurait pensé, il y a un an, il y a six mois, que sur un sujet aussi litigieux que l'Irak, l'Union européenne et les États Unis d'Amérique seraient un jour capables de se donner la main pour faire en sorte que la démocratie et la liberté s'instaurent de façon définitive en Irak? Je ne suis pas peu fier d'avoir pu amener Américains et Européens à retrouver une même ligne d'analyse et d'action concernant l'Irak. Par conséquent, il faut nous en féliciter.

(Quelques applaudissements)

Je ferai observer que vos applaudissements sont bien faibles sur ce point. Si j'étais revenu devant votre Parlement pour vous dire que les relations entre les Américains et les Européens se sont davantage détériorées, une bonne moitié d'entre vous se serait levée immédiatement pour dire que la Présidence doit reconnaître un lourd échec sur un volet important des relations extérieures.

De même, Monsieur le Président, nous avons pu trouver un accord avec la Russie voisine sur ce qu'il est convenu d'appeler les quatre espaces. Nos relations avec la Russie, si importantes depuis le sommet du 10 mai, se sont considérablement apaisées. Il convient de s'en féliciter. Des divergences de vue persistent cependant, il faut le savoir.

Monsieur le Président, en décembre 2004, sous Présidence néerlandaise donc - il est peut-être bon de le rappeler, - la future Présidence luxembourgeoise avait été chargée de parvenir, avant la fin juin 2005, à un accord politique sur les perspectives financières. Le 12 janvier 2005, à peine trois semaines plus tard, j'analysais devant vous, à Strasbourg, les chances d'un accord. Je vous disais, à l'époque, et je me permets de me citer, vous savez que j'adore me citer:

(Rires)

"Nous allons tout faire pour trouver un accord, mais je ne me fais pas d'illusion. Les États membres se sont

enfermés dans des positions à ce point strictes et figées qu'ils auront du mal à les quitter en temps utile". J'avais vu juste et j'ajoutais, me citant à nouveau: "L'absence d'un accord en juin ne sera pas l'échec de la Présidence,...

(Applaudissements)

... ce sera l'échec de l'Europe". Là, je n'avais pas vu juste, ou plutôt je n'avais pas entièrement vu juste. Certains accusent la Présidence d'être à l'origine de l'échec parce qu'elle a voulu aller jusqu'au bout du mandat qui lui avait été fixé à la fois par la Présidence précédente et par tous les États membres. D'autres prétendent que le désaccord n'est pas un échec de l'Europe parce que les accords sur les perspectives financières se feraient toujours au dernier moment. Je vous dis, moi, que c'est un échec pour l'Europe et aussi pour la Présidence parce que le désaccord sur les perspectives financières, accident de parcours en temps normal, nous a entraînés, après les incertitudes suscitées par les référendums français et néerlandais, dans une crise qui est profonde. Il est clair que ceux qui en portent la responsabilité vous diront qu'il n'y a pas crise. Moi, je vous dis que la crise est profonde parce qu'elle n'est pas exclusivement financière ou budgétaire.

Mais prenons les choses dans l'ordre. D'abord, entre la position de ceux des États membres qui voulaient limiter le budget européen à 1 % et la position initiale plus généreuse de la Commission, la Présidence a proposé, pour la période 2007-2013, un budget en crédits d'engagements qui portait sur 1,056 % de la richesse nationale et un budget en crédits de paiements qui portait sur 1 % de la richesse nationale. J'ai l'impression que ce volume est désormais globalement accepté par tous les États membres. C'est déjà ça et vous verrez: tout compromis futur ne divergera que millimétriquement de ce niveau de dépenses. Si c'est pour avancer de quelques millimètres plus tard, j'aurais préféré que nous décidions la semaine dernière.

J'ai reçu tous mes collègues membres du Conseil européen à Luxembourg, entre le 30 mai et le 12 juin, de 8 h 30 du matin à 22 h 30 le soir. J'ai négocié sur les perspectives financières avec mes collègues pendant cinquante heures et si vous y ajoutez les quinze heures de débats, de négociations, de consultations que nous avons eues au Conseil européen lui-même, vous arriverez à un total de soixante cinq heures de consultations, de débats et de négociations. Très honnêtement, on ne peut pas faire plus et, très honnêtement, tous ceux qui viendront après moi feront moins.

(Rires et applaudissements)

J'ai écouté, pendant les cinquante heures de débats, je dois le dire, amicaux, et bilatéraux, attentivement mes collègues. Personne - et quand je dis personne, ce n'est personne - n'a exigé le maintien du chèque britannique tel qu'il existe, personne. Dans sa dernière proposition de compromis final, la Présidence luxembourgeoise a maintenu le chèque britannique dans son principe: nous ne l'avons pas gelé dans notre dernière proposition. L'économie générale du compromis était la suivante: le chèque aurait subsisté comme avant vis à vis des quinze anciens pays membres, comme avant, exactement comme avant, mais le Royaume Uni aurait normalement cofinancé la politique de cohésion dans les seuls nouveaux États membres tout en ne participant pas au coût de la politique agricole commune pour ce qui concerne ces mêmes États. Cet ajustement aurait eu comme équivalent un chèque qui aurait porté annuellement sur cinq milliards et demi d'euros, soit un niveau plus élevé que sur l'ensemble de la période 1984-2005. Initialement, la Présidence avait proposé un gel du chèque britannique à quatre milliards sept cents millions, ce qui nous aurait permis de corriger d'environ un milliard d'euros la contribution nette des Pays Bas et d'alléger le fardeau, de l'Allemagne et de la Suède notamment, jugé excessif.

Puisque vous demandez toujours de la transparence, vous allez en avoir. Les Pays Bas, leur premier ministre, leur ministre des affaires étrangères, leur ministre des finances savaient que l'intention de la Présidence était d'alléger d'un milliard d'euros par an le fardeau du pays. Nous n'avons pas pu le faire parce que le Royaume Uni n'était pas prêt à ajuster suffisamment le chèque britannique de façon à ce que nous disposions des marges de manoeuvre budgétaire nécessaires pour permettre aux Pays Bas de payer un milliard d'euros en moins et pour alléger le fardeau de la Suède et de l'Allemagne. Si ce milliard d'euros avait été accordé aux Pays-Bas, c'est l'Allemagne qui aurait dû le leur payer parce que le Royaume Uni

n'aurait pas suffisamment revu son chèque à la baisse. Je voulais que vous le sachiez et je n'ai pas demandé à l'Allemagne de le faire parce que, déjà, l'Allemagne, par rapport à ses propositions initiales, avait fait un pas énorme en avant vers la position des autres pays membres. Donc si la proposition initiale de la Présidence avait été retenue, le problème des Pays Bas, de l'Allemagne et de la Suède aurait pu trouver une réponse facile. La proposition finale de la Présidence portant sur un niveau de cinq milliards et demi ne permettait plus de faire tout cela mais aurait au moins permis à la Grande Bretagne de cofinancer, comme il serait normal, les politiques de cohésion dans les nouveaux États membres, sauf la politique agricole commune sur laquelle, nous le savons, le Royaume Uni porte un regard particulier. C'est aussi simple que cela et, en même temps, aussi compliqué. Ah, si seulement ceux qui, un jour de forte inspiration, ont écrit une lettre à six, s'étaient mis d'accord sur le détail de leurs propositions!

(Applaudissements)

De plus, la Présidence proposait une déclaration du Conseil européen où celui-ci aurait estimé que, je cite, "il est nécessaire de réfléchir d'une manière plus appropriée sur la façon dont le budget européen répond aux défis futurs auxquels doit faire face l'Union européenne ainsi qu'aux priorités de nos citoyens. Une telle réflexion globale devrait conduire à une réforme de tous les aspects du budget". Tous les aspects du budget, cela veut dire également la politique agricole commune. Vouloir nous amener à dire que cette réflexion devait porter sur la seule politique agricole commune était une proposition dont on savait pertinemment qu'elle serait rejetée et refusée par d'autres États membres, mais inclure dans la grille de lecture critique de nos comportements budgétaires tous les secteurs, toutes les catégories, toutes les branches concernés, voilà ce qui aurait donné à la Commission la possibilité d'avoir une bonne décision. Nous avons demandé à la Commission de faire un rapport sur tous ces aspects et la Commission était d'accord pour faire ce rapport, puisque le président de la Commission ne m'a pas quitté une seconde lorsque j'ai procédé à des entretiens bilatéraux pendant les réunions du Conseil européen. Il est d'ailleurs normal que la présidence de la Commission assiste à ce genre de conciliabule. Nous proposons donc de dire que, sur la base du rapport de la Commission, le Conseil européen prendrait les décisions appropriées et je cite le texte que j'avais proposé: "y compris des ajustements possibles des perspectives financières de la période 2007-2013".

Voilà la décision qui a été suggérée par la Présidence: chèque britannique maintenu pour les Quinze; contribution britannique devant tenir compte des politiques de cohésion dans les nouveaux États membres, la politique agricole commune dans ces États mise à part; proposition de la Commission jusqu'à la fin 2008 sur une réarticulation du budget; examen de sa proposition par le Conseil et possible modification des perspectives financières pour la dernière partie de celles-ci, à partir de 2009. Je voulais vous le dire parce que personne ne vous l'a dit et parce que vous risquez d'entendre une autre explication sous peu.

(Applaudissements)

Il n'est pas vrai de dire que la Présidence a voulu tuer le chèque britannique. Nous avons voulu le maintenir pour l'Europe des Quinze, mais nous avons voulu lui donner une tournure plus solidaire pour les nouveaux États membres. Tel est le paquet qui a été rejeté. On a eu tort de rejeter ce paquet.

On a rejeté ce paquet bien que nous ayons introduit, sous le plafond de la décision d'octobre 2002, six milliards de coûts supplémentaires de la PAC pour la Bulgarie et la Roumanie. Alors que la lettre des Six pouvait donner l'impression que les Six étaient tombés d'accord sur le fait qu'il ne faudrait pas toucher à l'accord d'octobre 2002, j'ai pris sur moi ce risque pour les Quinze - risque d'ailleurs largement partagé par les autres qui étaient heureux d'avoir trouvé un initiateur sagement inspiré pour les Quinze. Alors qu'en 2006, quarante deux milliards d'euros seront dépensés en faveur des aides directes et des mesures de marché, la proposition de la Présidence aurait signifié, pour l'Europe des Quinze, une baisse de ce montant à trente cinq milliards d'euros en 2013. Nous serions passés, avec la proposition présidentielle, de quarante deux milliards d'aides directes et de mesures de marché à trente cinq milliards en 2013. Ce qui, en fait, pour l'Europe des Quinze, aurait signifié une baisse de près de 17 % pour la seule politique agricole commune. Et même dans l'Europe à vingt sept, c'est-à-dire avec nos amis roumains et bulgares, la PAC aurait connu une baisse de plus de 5 % sur la période considérée. Dire que rien n'a été fait pour alléger le fardeau du coût de la politique agricole commune ne correspond tout simplement pas à la réalité. Nous avons tout fait pour y

arriver. Lorsque j'ai présenté, en octobre 1985, devant ce Parlement, le premier budget que j'avais à présenter ici, celui de 1986, l'agriculture absorbait 68 % du budget européen. J'avais proposé qu'elle n'en absorbe plus que 37 %, soit trente cinq milliards d'euros, en 2013. Quel chemin parcouru! Quelle obstination à ne pas le voir!

Selon la proposition de la Présidence, la PAC aurait en fait été le seul de tous les secteurs à voir ses dépenses baisser considérablement, alors que, par exemple, les dépenses orientées vers le futur auraient toutes augmenté. Augmentation de 7,5 % pour les dépenses liées aux objectifs de Lisbonne: 7,5 % par an sur toute la période 2007-2013, cela représente une augmentation des crédits alloués aux objectifs de Lisbonne de 65 % par rapport à 2006. Augmentation de 15 % pour les politiques relevant de la justice et des affaires intérieures, donc notamment celles dédiées à une lutte plus efficace contre la criminalité transfrontalière. Augmentation enfin de 2 % pour les politiques de cohésion à vingt-sept, avec une plus forte concentration sur les nouveaux États membres. En effet, nous avons apporté quelques changements aux clés de répartition entre anciens et nouveaux États membres en ce qui concerne les politiques de cohésion, portant à 53 % la somme des crédits alloués aux nouveaux États membres alors que, dans la proposition de référence, celle de la Commission, ce chiffre se situait à 47 %. Dire que l'essentiel de l'effort aurait porté, dans notre proposition, sur les anciens États membres ne correspond tout simplement pas à la réalité des choses.

On compare ensuite, Monsieur le Président, le budget de la recherche à celui de la politique agricole commune et vice versa. On ne peut pas comparer l'incomparable. Pourquoi veut-on comparer ce qui est incomparable? La politique agricole commune est la seule politique vraiment communautaire financée entièrement par le budget européen. La recherche est une politique d'abord nationale appuyée par le budget communautaire. On ne peut pas comparer les deux. La PAC aurait coûté, suivant la proposition de la Présidence, 305 milliards d'euros pour l'ensemble de la période considérée. Les politiques publiques de recherche des États membres de l'Union européenne et de l'Union européenne auraient représenté, si les politiques nationales étaient restées au niveau où elles se trouvent aujourd'hui, 524,5 milliards d'euros sur la période 2007-2013, donc plus, bien plus que la politique agricole commune. Si les États membres, l'Union européenne ayant pu faire un effort suite aux propositions de la présidence, respectaient les engagements qu'ils ont pris au niveau de la reformulation de la stratégie de Lisbonne, ils porteraient de 1,9 % à 3 % la part publique dans les budgets de recherche par rapport au PIB. Les politiques nationales et celles de l'Union européenne portant sur la recherche devront, en 2013, avoir atteint un niveau de 785 milliards. Si toutes les décisions étaient respectées et si les propositions de la Présidence avaient été acceptées, les budgets de la recherche seraient de 785 milliards, je parle de la part publique des budgets de recherche, contre 305 milliards pour la politique agricole commune. Qu'on cesse donc de nous raconter n'importe quoi sur cette affaire. Les dépenses pour la politique agricole commune auraient été corrigées vers le bas et, comparées avec ce qui est comparable, elles restent très nettement plus de deux fois inférieures aux dépenses de la recherche. Cessons donc de comparer ce qui n'est pas comparable.

Voilà, Monsieur le Président, pour les faits succinctement résumés. Aujourd'hui, nous avons un désaccord. Il faudra que nous trouvions un accord permettant d'entamer dans de bonnes conditions les nouvelles politiques à partir de 2007 dans les nouveaux États membres. Nous n'avons pas le droit de décevoir les nouveaux États membres qui, dans tous les entretiens bilatéraux que j'ai pu avoir et dans la discussion finale et globale, avaient un comportement des plus remarquables et des plus nobles. Il faut à présent aller de l'avant pour trouver une meilleure formule, si elle existe, sans toutefois casser les instruments de cohésion, sans toutefois réduire nos politiques communes, sans toutefois lancer un attentat sur les politiques de cohésion. C'est une exigence, c'est une exigence ardente. Pour le reste, le Luxembourg, que j'aurai plaisir à retrouver bientôt pour me consacrer exclusivement à ses affaires qui sont nombreuses, et sur le court terme d'ailleurs très importantes, est prêt à concourir de toutes ses forces à la recherche de cette solution, sans amertume et sans esprit de revanche.

Monsieur le Président, restait finalement à l'ordre du jour de la réunion du Conseil européen le processus de ratification de la Constitution. Je serai plus bref sur cet aspect des choses puisque les décisions que le Conseil européen, sur cette partie de son ordre du jour, a prises ont été plus objectivement commentées par les participants et par les observateurs. Nous devons constater que dix pays ont ratifié le traité constitutionnel, tandis que deux autres, la France et les Pays Bas, l'ont rejeté. Nous avons pensé, non pas

parce que nous serions des obstinés et des acharnés ou des aveugles, que le traité constitutionnel n'était pas la question, mais que le traité constitutionnel était la réponse aux problèmes que de très nombreux Européens peuvent nourrir à l'égard de l'Union européenne. Par conséquent, nous avons décidé de poursuivre le processus de ratification. Certains États membres, sentant sans doute le besoin, avant de passer aux urnes via leur parlement ou le processus référendaire, d'intercaler une période de réflexion, d'explication, de débat, et donc de démocratie, ont décidé, suite à cette décision, de reporter les référendums ou les ratifications parlementaires qu'ils avaient programmés. Dans ces pays, des débats auront lieu.

Je voudrais, pour ma part, que cet appel, qui fut celui du Conseil européen, soit entendu et avoir maintenant une période plus étendue de réflexion, d'explication, de débat et, s'il le faut, de controverses, partout dans les États membres qui vont ratifier, dans les États membres qui ont déjà ratifié et dans les deux États membres qui ont rejeté le traité constitutionnel. Il faudra que des débats européens richement nourris et alimentés par les idées des uns et des autres aient lieu dans tous les pays membres de l'Union européenne. Il nous faut débattre de l'Europe et je voudrais que participent à ce vaste débat les institutions de l'Union européenne, le Parlement européen, le Conseil, la Commission, les États membres, la société civile, les syndicats et les partis politiques, les parlements nationaux. Je voudrais également que la Commission, dans ce débat, qui sera européen et vingt sept fois national, trouve toute la place qui est la sienne. Je voudrais que la Commission, qui est l'autorité gardienne non seulement du traité mais surtout de l'esprit du traité, gardienne aussi de l'ambition européenne, se trouve au centre de ce débat. Non pas pour donner l'impression que tout serait inspiré et dominé, laminé à partir de Bruxelles, mais pour que, dans ce débat vingt sept fois national et donc européen, nous ayons un fil conducteur qui soit celui de la sagesse et qui soit un fil conducteur d'ambition.

Monsieur le Président, je vous invite, je vous pousse, je vous presse pour faire de ce débat l'affaire de la Commission et votre affaire personnelle, je sais que vous voulez le faire, vous devez le faire, c'est urgent.

(Applaudissements)

On nous dit et je l'ai dit, que lors de ce débat budgétaire, nous avons vu s'affronter deux conceptions de l'Europe: celle qui mise plutôt sur les seules vertus du marché, marché qui est incapable de produire la solidarité, et celle qui mise non pas plutôt mais entièrement sur une intégration politique plus poussée. La zone de libre échange d'un côté et l'union politique de l'autre côté. C'est le débat que nous allons avoir, puisque déjà, à l'heure où nous sommes, nous avons en Europe deux camps qui s'affrontent. Ceux qui pensent que l'Europe telle qu'elle est va déjà trop loin et ceux qui pensent, comme moi, qu'elle doit encore aller beaucoup plus loin. Il faudra que ce débat d'explication soit mis à profit pour réconcilier ces deux parties de notre opinion publique qui, aujourd'hui, ne se parlent pas, qui se regardent en chiens de faïence, qui n'arrivent pas à dialoguer. Nous devons, nous, institutions européennes, jeter le pont entre ces deux camps de nos opinions publiques. Mais j'ai lu, et cela m'a beaucoup rassuré, que ceux qui avaient pensé, après le dernier Conseil européen, qu'il y avait eu choc, affrontement, entre deux conceptions de l'Europe, se trompaient lourdement. Que personne ne voulait en fait une zone de libre échange, cela m'a beaucoup rassuré.

(Applaudissements)

Vous savez, les zones de libre échange ne s'installent pas du jour au lendemain. Moins on investit dans l'union politique, plus on fait, sans le savoir, sans le remarquer, sans que l'on s'en aperçoive, avancer, avec une logique implacable, le concept de la zone de libre échange. Lorsque ce concept aura été consommé, il apparaîtra comme une évolution naturelle des choses ne nous permettant plus de revenir – ce que les tenants de la zone de libre échange concevraient comme un recul – à l'union politique. Il y a ceux qui disent qu'ils n'ont pas l'intention de conduire l'Europe vers une zone de libre échange, concept trop simpliste pour un continent ultra compliqué.

L'affaire est simple, ceux qui avaient pensé pointer du doigt le danger de la zone de libre échange se sont trompés. Ceux qui disent qu'ils se sont trompés, mettront à profit les prochains mois et les prochaines années pour montrer que eux aussi ils veulent une union politique telle qu'elle est décrite dans la Constitution et rien

d'autre. C'est aussi simple que cela, il s'agit de dire oui ou non à la question que je viens de poser.

(Applaudissements)

Arrivé en fin de Présidence, Monsieur le Président, je voulais, cette fois ci, sans me citer, vous rappeler, qu'en début de Présidence, j'avais insisté sur la nécessité qu'il y avait de respecter les règles institutionnelles, de respecter ce qu'il est convenu d'appeler le triangle institutionnel auquel je continue à accorder un certain nombre de vertus. Nous l'avons fait pendant cette Présidence dans un esprit systématique. Il y a eu, entre la Présidence de l'Union européenne et la Commission, un échange de vues, un débat vertueux qui n'a jamais cessé. Rien de ce qui a été fait par la Présidence n'a été fait sans que la Commission ne le sache avant. Aucune initiative n'a été prise par la Commission sans que la Présidence n'en soit informée préalablement. Sur les initiatives de la Présidence, celle-ci consultait la Commission. Sur les initiatives de la Commission, celle-ci consultait la Présidence. J'ai éprouvé un énorme plaisir à travailler avec cette Commission et notamment avec son président, et je voudrais remercier la Commission et son président pour un grand nombre de bons conseils qu'elle a donnés à la Présidence luxembourgeoise. Merci Monsieur le Président de la Commission.

(Applaudissements)

Concernant votre Parlement, nous avons travaillé comme des jumeaux. Nous étions très souvent en désaccord, soit parce que vos propositions n'étaient pas sages, soit parce que les propositions sages de la Présidence ne furent pas acceptées par tous les États membres et donc n'ont pas pu trouver votre accord qui, pourtant, fut spontané à chaque fois que la Présidence vous présentait ses propres initiatives avant de les avoir présentées aux autres États membres. Le Parlement européen, aujourd'hui, a atteint sa maturité. Je ne le dis pas d'une façon paternelle, condescendante, mais je peux la mesurer au niveau des explications, à l'intensité et à la qualité des débats d'aujourd'hui comparés à ceux que j'ai connus depuis 1982. C'est un grand Parlement, qui n'a aucune raison de se cacher, qui porte la légitimité, qui porte les espoirs des peuples d'Europe. Très souvent, en réunion plénière, les parlementaires, sauf aujourd'hui – ce qui me fait grand plaisir –, ne sont pas suffisamment nombreux.

(Applaudissements)

Il faudrait peut être y travailler un peu. Je discute avec le Parlement et lorsque je quitte le Parlement, avec les groupes de visiteurs.

(Rires et applaudissements)

Ceux qui viennent au Parlement ne viennent pas seulement pour voir l'hémicycle, ils voudraient le voir rempli, c'est comme ça. Donc, il faudrait y travailler un peu. À part ça, nous connaissons les raisons qui font que les parlementaires ne peuvent pas toujours être présents dans l'hémicycle. Je dois dire que c'est un très grand plaisir de travailler avec le Parlement, en réunion publique, oui, mais surtout dans les commissions. Quel niveau de connaissances, quel engagement pour la chose européenne dans les réunions des groupes parlementaires et dans les réunions des commissions parlementaires, dans les nombreux entretiens avec les parlementaires individuels. Je vais beaucoup regretter de ne plus pouvoir me rendre aussi souvent au Parlement européen pour participer à ce grand débat européen qui a cours dans cet hémicycle et ailleurs.

Monsieur le Président, le 18 juin, tôt le matin après le Conseil européen, j'étais très triste, triste de ne pas avoir réussi à éviter à l'Europe une entrée, non pas définitive, mais déterminée dans la crise. J'étais triste et je l'ai montré. Je lis parfois que je n'ai pas été vraiment diplomatique, mais je n'ai aucune envie d'être diplomatique lorsque l'Europe est en crise, aucune envie d'être diplomatique, aucune.

(Applaudissements)

Ni aucune envie de jouer un rôle, d'être un figurant de théâtre. Je ne suis pas sur une scène, je veux travailler pour les intérêts de l'Europe et pour les intérêts de ses citoyens. Je n'ai pas le temps de jouer au théâtre. Parce

que nous ne disons jamais les choses comme nous les pensons, parce que nous jouons toujours un rôle, parce que nous voulons toujours être diplomatiques pour ne pas heurter, les gens ne le comprennent pas et croient que nous sommes des machines. Nous ne sommes pas des machines, nous sommes des êtres humains, avec des déceptions et des désespoirs.

(Applaudissements)

J'étais déçu parce que j'avais cru l'Europe dans une situation permettant de dire qu'elle est parvenue à l'âge adulte et qu'elle est parvenue à sa maturité. J'ai constaté que la période post-pubertaire de l'Union européenne dure. Moi qui l'avais crue adulte, je constate que nous sommes toujours dans les dernières étapes d'une longue période post-puberté. C'est la raison de ma déception, mais j'avais aussi des raisons d'être satisfait. Satisfait, par exemple, d'avoir pu faire ce que nous avons fait, la plupart du temps d'ailleurs ensemble, d'avoir pu amener au moins vingt pays à un accord sur les perspectives financières. Cela fait déjà un beau troupeau, vingt pays sur vingt-cinq. Et j'ai été heureux, fier d'entendre, et d'écouter et de voir les nouveaux États membres nous donner une leçon d'ambition européenne à la fin de la réunion du Conseil européen. Quelle honte pour ceux qui n'ont pas su développer le même discours!

(Applaudissements)

J'avais cru mes convictions quelque peu ébranlées aux premières heures du 18 juin, et je n'avais pas la force, ni d'ailleurs la grandeur, nécessaire pour lancer un autre appel qui aurait porté la même date. N'est pas De Gaulle qui veut! Je me découvre une modestie qui me surprend.

(Rires)

J'avais senti mes convictions un moment ébranlées tout de même, mais après quelques jours, après avoir reçu des milliers de lettres de toute l'Europe, après avoir reçu des encouragements de la Commission, du Parlement, de beaucoup d'observateurs qui sont aussi acteurs, je me sens, le moment de la première déception passé, plus déterminé que jamais. Notre génération n'a pas le droit de défaire ce que les générations précédentes ont fait.

(Vifs applaudissements)

Nous n'avons pas le droit de défaire ce que nos prédécesseurs ont fait parce que les générations qui vont suivre auront besoin d'une Europe politique. Si elle n'est pas politique, elle ira à la dérive. Elles ont besoin et veulent avoir une Europe solidaire, une Europe sociale, une Europe compétitive, une Europe forte chez elle, une Europe forte dans le monde. Alors, vieux Européens et Européens convaincus, allons y! Courage!

(L'Assemblée, debout, ovationne longuement le Président en exercice du Conseil)